

Prix national arturbain.fr 2015 : Pour un espace public heureux, mis en valeur par la lumière et les arts

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat intercommunal du Cimetière de Clamart - 108, rue de la Porte de Trivaux - 92140 CLAMART - Tél. : 01 40 83 16 76 - Mail : c.peligat@cimetiere-du-parc.com.

Responsables : Marie Auguste Gouzel - Président du Syndicat Intercommunal, Villes de Boulogne, Châtillon, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Vanves

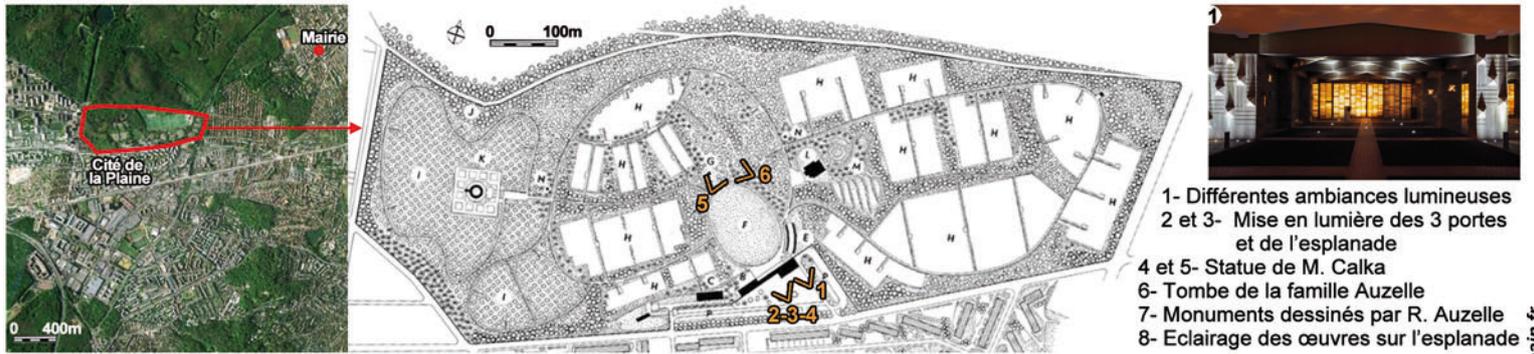
Présentateur : Catherine Peligat-Lagrange - Directrice

Organisme décisionnaire et propriétaire du site : Syndicat intercommunal du Cimetière de Clamart, Ville de Clamart

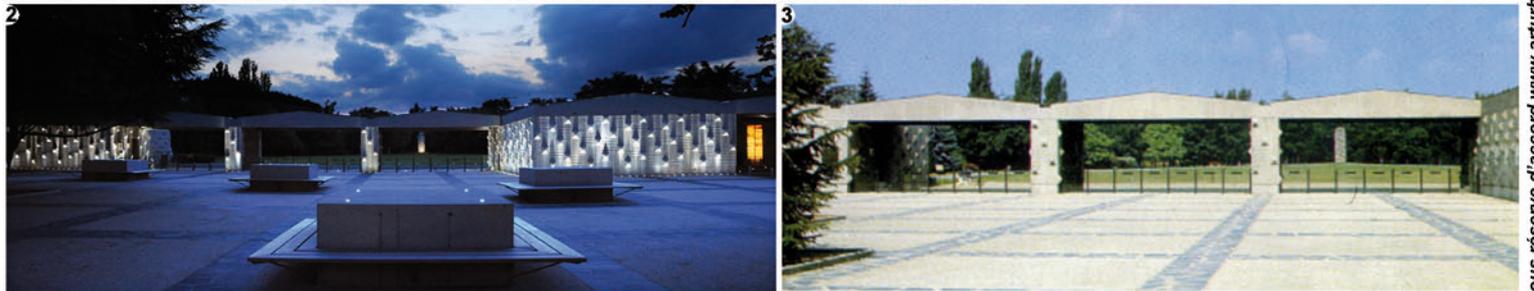
Description de l'opération : Le cimetière intercommunal de Clamart, d'une superficie de 32 ha, est le premier cimetière paysager créé par un syndicat intercommunal en France. Il a été conçu sur le territoire de la ville de Clamart (... habitants), par Robert Auzelle et Ivan Jancovic en 1947. Elaborés suivant un plan d'ensemble, la quartier d'habitation de la Plaine et le cimetière intercommunal sont reliés par une grande allée arborée partant du centre-ville, traversant la cité et aboutissant à l'esplanade du cimetière. Cette esplanade reçoit les trois portes d'accès au cimetière (2 et 3) constituant un seuil transparent entre le monde des vivants, lieu de vie et celui des défunts, lieu de sérénité et de méditation. Le cimetière est conçu comme un parc s'étendant autour d'une pelouse centrale, en forme d'oeuf, symbole de la vie. Le projet de réhabilitation et de mise en lumière de l'Esplanade du Cimetière, mené de juin 2007 à février 2008, a eu pour vocation de redonner toute sa dimension à la façade monumentale dessinée par Robert Auzelle, d'ouvrir l'esplanade sur la Cité de la Plaine et de s'inscrire dans une démarche de développement durable. Coût de l'opération : 1,2 million d'euros (aide au financement par le Conseil Général en partenariat avec la Communauté d'Agglomération et par l'Agence de l'Eau Seine Normandie).

Equipe pluridisciplinaire : Hugues Guillemot - Architecte DPLG, maître d'œuvre de l'opération ; Jean François Touchard - mise en lumière des façades
Bureau d'études : A.I.R.E. (conseil pour la conception du bassin) ; Entreprises : GALLET DELAGE (Electricité /Eclairage), LCTP- VRD (Esplanade), SEGEX -VRD (Bassin).

Un espace de repos et de souvenir, le cimetière intercommunal, Clamart (92)



- 1- Différentes ambiances lumineuses
- 2 et 3- Mise en lumière des 3 portes et de l'esplanade
- 4 et 5- Statue de M. Calka
- 6- Tombe de la famille Auzelle
- 7- Monuments dessinés par R. Auzelle
- 8- Eclairage des œuvres sur l'esplanade



Qualité architecturale :

- **Éclairage** spécifique de la **façade monumentale d'entrée** (1 et 2) mettant en évidence les **modénatures de la façade** (pointes de diamant, lanterneaux en cuivre percés de croix, portail constitué de plaques de marbre translucides) grâce à des **encastrés de sol à leds**.
- Remise en état des appliques existantes sous les "porches".
- **Mise en valeur des plafonds** avec une lumière douce et chaude (1).
- **Mise en lumière des sculptures** installées sur l'esplanade (8).
- Éclairage différencié pour **retrouver le parcours initiatique imaginé par Robert Auzelle** (1) : **l'esplanade**, symbole de la vie **ouverte sur la cité** par sa fonction urbaine, et les **porches** symbole du rituel du passage de la vie à la mort, que l'on franchit avant de pénétrer dans le **cimetière-parc** (3ème cimetière français classé au patrimoine européen des cimetières)
- Éclairage spécifique de l'intérieur du **cimetière** se présentant comme un **parc paysager** où lumière et paix retrouvent toute leur mesure.
- Côté cimetière, **éclairage des plaques de marbre des portes** par une ligne d'encastres de sol de type "wall-washer".
- **Éclairage** par quatre encastrés de sol de la **sculpture de Maurice Calka** (4 et 5) donnant le graphisme des signes du zodiaque dans 4 civilisations et qui se détache sur l'écran boisé.
- Encastrement au sol de tous les luminaires, afin de **mettre en valeur l'architecture**.

Qualité de la vie sociale :

- L'esplanade et le cimetière-parc favorisent l'**espace de promenade** pour les habitants de la Cité et les visiteurs et représentent un "espace public heureux".
- Installation de socles sur l'esplanade conçus comme des **espaces d'exposition temporaire** sur lesquels des sculptures seront confiées et entretenues par le syndicat (2 et 8).
- La mise en lumière de l'esplanade crée un **sentiment de sécurité**, et permet la **réappropriation de nuit par les habitants**.

Respect de l'environnement :

- **Sources lumineuses de longue durée et à faible consommation électrique** facilitant la maintenance économe.
- Construction en sous sol d'un **bassin de rétention des eaux de pluie**.
- Utilisation de l'**eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts et pour l'alimentation d'une partie des bornes fontaines** du cimetière afin de diminuer la consommation d'eau potable.
- Utilisation du bassin pour **réguler le débit des eaux pluviales** rejetées au réseau en cas de forte pluie afin de limiter la saturation des réseaux de collecte.
- **Diminution du volume d'eau pluviale à traiter dans les stations d'épuration**, et donc des **déversements d'eau polluée** en Seine au niveau des stations d'épuration par temps de pluie.
- **Réduction du risque d'inondation** à l'aval.